



ÉVÉNEMENT

La vérité sur... les politiciens administrateurs

Anciens ministres, ex-locataires de Matignon ou de l'Élysée, ils intéressent les entreprises privées, qui les font siéger au conseil. Surtout pour leur entregent.

« Le conseil d'administration d'Atos SE, qui s'est réuni le 14 septembre 2020, proposera la candidature de monsieur Edouard Philippe, maire du Havre et ancien Premier ministre, en qualité d'administrateur, lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 27 octobre prochain. » Difficile de faire plus laconique sur un sujet toujours miné dans l'Hexagone : le passage du public au privé de nos gouvernants – autrement dit, le pantouflage. Ailleurs en Europe, l'opinion grince à peine des dents lorsque l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder rejoint le conseil du pétrolier TNK-BP ou quand l'ex-président du Conseil italien Enrico Letta devient administrateur de Publicis. Et que dire des États-Unis (*lire encadré*), spécialiste du mélange des genres ? Dans une enquête fouillée parue en 2015, des chercheurs de l'université du Michigan, Reza Houston et Stephen Ferris, ont montré comment « les entreprises qui engagent d'anciens politiciens obtiennent des rendements anormalement positifs sur le long terme, à l'inverse des entreprises dont les dirigeants entrent en politique ».

Risque déontologique

En France, les hommes politiques qui ont choisi de se reconvertir à des postes d'administrateurs de sociétés se comptent encore sur les doigts des deux mains. Et les garde-fous existent, sans doute plus qu'ailleurs. Le cas d'Edouard Philippe a été scruté par la Haute Autorité pour la trans-

parence de la vie publique (HATVP) qui n'y a vu aucun risque de conflit d'intérêts, tout en mettant en garde contre un risque déontologique dans le cas où il contacterait le Premier ministre ou ses équipes dans le cadre de ses nouvelles activités professionnelles. « Il aurait fallu imposer une période plus longue avant sa prise de fonctions, estime pourtant Denis Branche, directeur général délégué de la société de gestion Phitrust, présente au capital de toutes les sociétés du CAC 40. Un délai de deux ans serait bienvenu, une fois qu'ils ont un peu perdu de leur influence. » Mais c'est précisément cette capacité à convaincre qui intéresse les entreprises. Encore trop souvent, dans les sociétés françaises, les personnalités politiques sont sollicitées pour leur carnet d'adresses et leur capacité à faire pression. Présent dans cinq conseils d'administration, Nicolas Sarkozy en est un bon exemple. En 2017, juste après sa défaite à la primaire de la droite, mais cinq ans après son échec à l'élection présidentielle, il a rejoint le conseil d'administration du groupe Accor, à la demande de son PDG Sébastien Bazin. « Il apporte son réseau de dirigeants internationaux, explique un ami de l'ancien président. Avant son arrivée, Bazin rencontrait le ministre ou le sous-ministre du Tourisme, maintenant il est reçu par le président ou le Premier ministre. »

Rémunération et prime

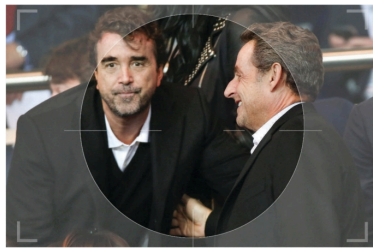
L'ex-président semble s'être mué en

véritable businessman. Administrateur de Lagardère, il est à l'origine de l'entrée de Vivendi, détenu par son ami Vincent Bolloré, au capital de Lagardère. Au printemps 2019, Nicolas Sarkozy est entré au conseil d'administration du groupe Barrière, « pour faciliter son développement à l'international ». L'entreprise dirigée par son ami Dominique Desseigne regroupe 33 casinos, 17 hôtels de luxe et le fameux Fou-quet's, à Paris, où l'ancien président avait fêté sa victoire à l'élection présidentielle de 2007 avec quelques-uns de ses bons amis, dont Vincent Bolloré. Également présent lors de cette soirée de célébration, le producteur Stéphane Courbit a accueilli son ami président au conseil d'administration de deux de ses sociétés. « Ce n'est pas digne d'un ancien président de la République, s'emporte Denis Branche. Je l'aurais plutôt vu dans un think tank, portant une mission d'intérêt général ou au service de la Commission européenne. »

Quelles sont les motivations d'une femme ou d'un homme ayant occupé les plus hautes fonctions de l'État en acceptant de se glisser dans l'habit de simple administrateur d'un groupe français ? L'argent ? Difficile à croire : les entreprises françaises rémunèrent encore très mal ce personnage clé de la gouvernance qui « détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre », selon le Code du commerce. « Le rapport est de 1 à 10 par rapport aux rémunérations versées aux administrateurs de sociétés en Suisse ou

américaines », observe Christophe Tellier, cofondateur du cabinet Beyond, spécialisé dans les recrutements de dirigeants et d'administrateurs. Edouard Philippe devrait ainsi percevoir une rémunération annuelle de 20 000 euros auxquels s'ajoutent 2 500 euros de prime de présence aux réunions du conseil, au nombre de dix par an. A titre de comparaison, Nicolas Sarkozy a perçu 85 599 euros en 2019 du groupe Accor.

L'amitié peut certainement jouer un rôle, comme dans le cas de Nicolas Sarkozy ou d'Edouard Philippe, très proche de Thierry Breton, ancien PDG d'Atos, aujourd'hui Commissaire européen. Les deux hommes se sont beaucoup côtoyés, notamment lors de la campagne pour la primaire de la droite, dans l'équipe d'Alain Juppé, en 2016.



Arnaud Lagardère et Nicolas Sarkozy, au Parc des Princes, à Paris, en 2014. Devenu un véritable businessman, l'ex-chef de l'Etat est à l'origine de l'entrée de Vivendi, détenu par son ami Vincent Bollore, au capital de Lagardère, dont il est administrateur. Photo : Plv/Sipa

Apprentissage sur le tas

« Nous ne sommes plus à l'époque des copinages comme au temps de Zola, tempère Christophe Tellier. Les conseils ne sont plus expédiés en une heure et les administrateurs sont de plus en plus responsables, ils doivent être capables de prendre la dimension des enjeux politiques, économiques ou sociétaux qui vont impacter l'entreprise. » Ce spécialiste du recrutement de hauts dirigeants atteste une nette évolution dans la description des postes d'administrateurs : elles sont plus précises, plus exigeantes.

Karine Dognin-Sauze connaît bien

les deux univers. Entrepreneur en série, ancienne deuxième adjointe au maire de Lyon, elle est déléguée générale de l'Institut français des administrateurs (IFA) depuis juin dernier. *« Quand vous êtes élue, vous êtes propulsée de manière immédiate dans des conseils d'administration variés – syndicats, sociétés publiques locales... – liés à la collectivité »*, explique-t-elle. Problème : ces femmes et ces hommes politiques sont généralement jetés dans le grand bain sans aucune formation sur la gouvernance. Mais cet apprentissage sur le tas se révèle redoutablement efficace. *« On vous demande de faire des choix avec des avis contraires, de concevoir des approches multicartes intégrant l'environnement, le numérique... »*, observe la déléguée générale de l'IFA, qui retrouve les mêmes enjeux avec les mêmes imbrications dans l'univers de l'entreprise. Le pantouflage disparaîtra, quand les anciens politiciens cesseront d'être recrutés pour leur seul carnet d'adresses. ■

par Gilles Fontaine

JETONS DE RÉFÉRENCE

Nicolas Sarkozy Lagardère, Accor, Barrière, Lov Group, Financière Lov.

Anne-Marie Idrac Saint-Gobain, Total, Bouygues, Air France-KLM.

Fleur Pellerin Reworld Media, Schneider Electric, KLM.

Jean-Marie Le Guen Huawei France.

Hubert Védrine LVMH.

Noëlle Lenoir Sopra-Steria.

Jean-Pierre Raffarin Plastic Omnium Chine.

Edouard Philippe Atos.

Des Américains sans complexes

Outre-Atlantique, les dirigeants politiques sont les champions des allers-retours entre public et privé.

Al Gore, qui fut vice-président de Bill Clinton durant ses deux mandats et candidat malheureux à la présidentielle de 2000, est administrateur d'Apple depuis 2000. Dan Quayle, vice-président de George Bush père, siège aujourd'hui à de nombreux conseils.

Leon Panetta a quant à lui rejoint le board d'Oracle en 2015 : il était auparavant secrétaire à la Défense et patron de la CIA.

Plus récemment, le républicain John Boehner, ancien président de la Chambre des représentants et farouche opposant à la légalisation du cannabis aux Etats-Unis, est devenu administrateur, en 2018, du canadien Acreage Holdings, spécialisé dans la production de... cannabis.

